

lettre flash

6 janvier 2006

www.education.fr

< primaire - supérieur >

Apprendre à lire

Par une circulaire du 3 janvier 2006 adressée aux recteurs, aux inspecteurs d'académie et aux directeurs d'institut universitaire de formation des maîtres, Gilles de Robien demande aux maîtres d'écarter résolument toute approche inspirée par les méthodes globales ou semi-globales. Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche entend ainsi contribuer à réaliser "la première égalité des chances" qui est de maîtriser la lecture et l'écriture au CP.

1- Apprendre systématiquement en début de CP la relation entre les lettres et les sons

Intitulée "Apprendre à lire", la circulaire de Gilles de Robien est destinée à clarifier une fois pour toutes "quel cheminement appliquer pour apprendre à lire aux enfants". Après avoir présenté à grands traits le processus d'apprentissage de la lecture et la cohérence des méthodes syllabiques ou phono-synthétiques, le ministre souligne que "l'automatisation de la reconnaissance des mots nécessite des exercices systématiques de liaison entre les lettres et les sons et ne saurait résulter d'une mise en mémoire de la photographie de la forme des mots qui caractérise les approches globales de la lecture." "L'apprentissage de la lecture passe par le décodage et l'identification des mots (...)". Celle-ci "n'a rien à voir avec une devinette et son apprentissage se construit progressivement". Il demande donc aux maîtres d'écarter "résolument les méthodes qui saturent la mémoire des élèves sans leur donner les moyens d'accéder de façon autonome à la lecture."

2- Lire, c'est accéder au sens précis des mots

"Déchiffrer les mots dans l'ordre constitue un savoir faire indispensable, mais ne suffit pas : le but de la lecture est d'accéder au sens précis des mots, puis des phrases, puis des textes et non pas seulement aux bruits des mots (...) Par la familiarisation avec des livres adaptés à son âge, l'élève étendra sa culture et donnera plein sens à la lecture par laquelle il apprendra à accéder au savoir de manière autonome."



3- Dépister très tôt les difficultés : une évaluation en début de CE1

La maîtrise de la lecture est indispensable à la réussite des autres apprentissages. Les difficultés doivent donc être repérées au plus vite. Pour cela, le ministre annonce aussi dans sa circulaire que l'évaluation des compétences des élèves à l'entrée en CE1 est généralisée. L'objectif est de pouvoir, après analyse des difficultés qui persisteraient, "mettre immédiatement en place des programmes personnalisés de réussite éducative" dont "tous les bénéficiaires doivent être réellement lecteurs à la fin de l'année de CE1".

4- Mettre en œuvre sans délai

"Les inspecteurs, les conseillers pédagogiques, les formateurs des IUFM" sont "les premiers responsables de la mise en œuvre de ce texte." Mais pour que les maîtres et maîtresses disposent "des meilleurs outils", le ministre souhaite aussi "que les éditeurs de matériel pédagogique à destination des classes, ainsi que les gestionnaires de dispositifs de formation à distance, contribuent à cet effort de recentrage des apprentissages premiers de la lecture".

[Lire la circulaire](#)

Une décision fondée sur l'expérience et la recherche

Au cours de la conférence de presse du 5 janvier consacrée à la présentation de la circulaire sur la lecture, Gilles de Robien a développé les raisons de sa décision. Contrairement à ce qui est affirmé ici et là, les méthodes d'apprentissage de la lecture "à départ global" sont très couramment employées. "Les travaux des chercheurs, en France comme à l'étranger, démontrent qu'elles sont beaucoup moins efficaces que les méthodes à départ phono-synthétique ou syllabique, et qu'elles sont même néfastes pour les enfants les plus fragiles". Si 80 % des élèves réussissent à apprendre à lire, la préoccupation du ministre concerne plus particulièrement les 20 % restants qui sont souvent ceux qui ne bénéficient pas d'un soutien à la maison. Plusieurs pays, tels que le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Allemagne, la Finlande, prônent également l'utilisation des méthodes syllabiques.

Pour aller plus loin :

[Le discours de Gilles de Robien](#) lors du point presse du jeudi 5 janvier 2006

[Les références scientifiques](#) présentées dans le dossier de presse

Lire l'ensemble du dossier de presse

www.education.gouv.fr/actu/actualite.htm

